

Province de Québec
Circonscription de Richelieu
Ville de Sorel-Tracy

Présences À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue à l'hôtel de ville, le 12 septembre 2022 à 18 h, à laquelle sont présents, forment quorum et siègent sous la présidence du maire suppléant, M. Martin Lajeunesse, les conseillères et les conseillers suivants :

M. Olivier Picard, conseiller du district n° 1 - Bourgchemin
Mme Sylvie Labelle, conseillère du district n° 2 - Richelieu
M. Jocelyn Mondou, conseiller du district n° 4 - Vieux-Sorel
M. Stéphane Béland, conseiller du district n° 5 - Du Faubourg
M. Patrick Péloquin, conseiller du district n° 7 - Des Patriotes
Mme Dominique Ouellet, conseillère du district n° 8 - Pierre-De Saurel

M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs, avait au préalable motivé son absence.

Le directeur général, M. Carlo Fleury, et le directeur du Service juridique et greffier, M. René Chevalier, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

Après avoir constaté l'avis et les délais de convocation ainsi que le quorum, le maire suppléant déclare la présente séance régulièrement constituée.

2022-09-617 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Péloquin, appuyé par M. Jocelyn Mondou, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2022-09-618 Dépôt au conseil d'une correspondance en vertu de l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2)

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), le greffier dépose au conseil la lettre de démission de M. Patrick Péloquin à titre de conseiller du district n° 7 – Des Patriotes de la Ville de Sorel-Tracy, datée du 6 septembre 2022, laquelle démission prendra effet le 18 septembre 2022 à minuit.

2022-09-619 Programme d'aide à la voirie locale – volets Redressement et Accélération - réhabilitation de chaussée – rang Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT que la Ville de Sorel-Tracy a pris connaissance des modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter,

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 2,

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière,

CONSIDÉRANT que la Ville de Sorel-Tracy s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère,

CONSIDÉRANT le chargé de projet de la Ville de Sorel-Tracy, M. Jean-Martin Proulx, chef de projet – environnement et génie, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du ministère dans le cadre de ce dossier,

CONSIDÉRANT que la Ville de Sorel-Tracy choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux,

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Ouellet, appuyée par M. Jocelyn Mondou, que la Ville de Sorel-Tracy autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Jean-Martin Proulx, chef de projet – environnement et génie, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2022-09-620

Autorisation - course 5 km du Cégep de Sorel-Tracy

CONSIDÉRANT la correspondance du 7 septembre 2022 transmise par Mme Karine Lagotte, responsable du centre sportif du Cégep de Sorel-Tracy, demandant l'autorisation de tenir dans les rues de la ville la 7^e édition de la course 5 km du Cégep de Sorel-Tracy, le jeudi 15 septembre 2022,

IL EST PROPOSÉ par M. Olivier Picard, appuyé par Mme Sylvie Labelle :

QUE le conseil autorise la tenue de la course 5 km du Cégep de Sorel-Tracy dans les rues de la ville le jeudi 15 septembre 2022 à compter de midi, selon les trajets soumis,

QUE cette activité soit remise au jeudi 22 septembre 2022 en cas de pluie,

QU'un système de sécurité soit prévu par le comité organisateur pour cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Période de questions

Le président de l'assemblée procède à la période de questions avec la personne de l'assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Béland, appuyé par M. Jocelyn Mondou, que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

René Chevalier, greffier

Martin Lajeunesse, maire suppléant